



Objectifs en matière d'open finance en Suisse

16 décembre 2022

Le Département fédéral des finances s'oriente sur les objectifs suivants dans le but de renforcer i) la capacité des personnes de pouvoir utiliser librement leurs données financières, y compris afin de pouvoir bénéficier de nouveaux services, et ii) la capacité d'innovation et la compétitivité de l'économie et de la place financière suisse.

Normes communes

- a. Il y a au maximum une recommandation de normes par domaine d'activité.
- b. Les normes ont un large soutien au niveau national et sont
- c. compatibles sur le plan international lorsque cela est pertinent.

Ouverture des interfaces

- d. Les interfaces sont accessibles sur demande des clients:
 - i. Pour tous les prestataires tiers sûrs (y compris les autres institutions financières).
 - ii. Au moins dans les principaux domaines d'activité.
 - iii. Si pertinent, pas seulement avec la fonction « lecture », mais aussi « écriture ».
 - iv. De manière simple et sans obstacles injustifiés.
- e. Les données sont disponibles en temps réel.
- f. La sécurité, la protection des clients et des données doivent être garanties.
- g. Les interfaces sont, dans la mesure du possible, basées sur des normes communes.
- h. Les interfaces ouvertes couvrent une grande partie du marché.

Solution extensible pour l'accès des tiers aux interfaces

- i. Les prestataires tiers devraient pouvoir démontrer leur fiabilité dans le cadre d'un processus efficace et à un coût raisonnable.
- j. L'accès aux interfaces devrait être extensible.